

Avis important

Règlement concernant les animaux

La municipalité a mandaté la Société Protectrice des Animaux d'Arthabaska pour faire respecter le *Règlement concernant les animaux*.

En effet, pour tout ce qui concerne les plaintes relatives aux animaux, ou pour les animaux errants, vous devez dorénavant communiquer directement à la SPAA au 819-758-4444.

Cette entente a pour but d'améliorer le service des plaintes et par mesure de sécurité pour le personnel de la Municipalité.

SERVICES OFFERTS À LA SPAA

- Plainte sur la maltraitance et négligence faite aux animaux
- Mandataire désigné pour faire appliquer les règlements sur les animaux.
- Service conseil sur l'achat, les soins, le toilettage, l'éducation, les règlements sur les animaux, demande de permis de chenil
- Adoption de tout nos animaux (tous vendus stérilisés) avec profil client versus profil chien, venez les voir sur notre site web www.spaavic.com
- Salle de match
- Parc canin, agilité, amusement, socialisation
- Service d'ambulance d'urgence et patrouilleur 24 h sur 24 h
- Cueillette des animaux errants, blessés, morts

Coordonnées :

Société Protectrice des Animaux D'Arthabaska
691 de l'Acadie
Victoriaville (Qc.) G6T 1T9

Téléphone : 819 758-4444
Site Internet : [http // spaavic.com](http://spaavic.com)

Quatre assemblées générales annuelles lors de la soirée du 24 mars

Le mardi 24 mars 2009 est une date à retenir. Quatre assemblées générales annuelles auront lieu au cours de cette soirée. Les citoyens seront attendus à la Salle municipale à compter de 19h30.

Les organismes suivants présenteront à tour de rôle leur assemblée générale annuelle :

- Corporation de Développement Économique de Villeroy;
- Centre d'accès communautaire à Internet Le Royen de Villeroy;
- Comité des Loisirs Festigrouilles Inc.;
- Festival de la Canneberge de Villeroy.

Vos idées et vos commentaires sont très importants pour aider les Conseils d'administration des organismes à poursuivre leur mission et leurs activités.

Nous vous attendons en grand nombre ! Une invitation spéciale est lancée aux nouveaux arrivants. La tenue de ces assemblées générales annuelles est une bonne façon de s'informer à propos des activités offertes à Villeroy.

Vous trouverez ci-dessous, ainsi qu'à la page suivante les avis de convocation.

Avis de convocation
Corporation de Développement économique de Villeroy
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2008;
3. Rapport financier 2008;
4. Rapport des d'activités 2008;
5. Question de l'assistance;
6. Levée de l'assemblée.

Avis de convocation
Centre d'accès communautaire à Internet Le Royen de Villeroy
ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 18 mars 2008;
3. Rapport financier 2008-2009;
4. Rapport des cours offerts;
5. Question de l'assistance;
6. Levée de l'assemblée.

Suite à la page suivante >>>

Avis de convocation
Les Loisirs Festigrouilles Inc.

Assemblée générale annuelle

Vous êtes tous convoqués à l'assemblée générale annuelle des *Loisirs Festigrouille inc.* L'assemblée aura lieu le **mardi 24 mars 2009 à 19h30 à la Salle municipale.**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation et constatation que l'avis a été dûment donné;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 mars 2009;
4. Adoption du rapport financier 2008-2009;
5. Élection des administrateurs (4 postes d'administrateurs seront ouverts);
6. Divers;
7. Levée de l'assemblée.

Angèle Germain, secrétaire

Avis de convocation
Festival de la Canneberge de Villeroy

Assemblée générale annuelle

Nous vous invitons à assister en grand nombre notre assemblée générale annuelle. Vous êtes attendus le **mardi 24 mars 2009 dès 19h30 à la Salle municipale.**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Lecture de l'avis de convocation et constatation que l'avis a été dûment donné;
3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 mars 2008;
4. Présentation et adoption du rapport financier 2008;
5. Présentation sommaire du Plan triennal 2009-2011;
6. Élection des administrateurs (5 postes d'administrateurs seront ouverts + 3 postes vacants);
7. Divers;
8. Levée de l'assemblée.

Mélanie Laliberté, secrétaire-trésorière

MARS 2009

Collecte des matières résiduelles

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Voici un rappel du calendrier pour le mois de mars :

Lundi 2 mars: récupération seulement

Lundi 9 mars : déchets seulement

Lundi 16 mars : récupération seulement

Lundi 23 mars: déchets seulement

Lundi 30 mars : récupération seulement

Séance du conseil municipal (Lundi 2 mars 2009 à 19h30)

Veillez prendre note que la séance du conseil municipal aura lieu le lundi 2 mars 2009 à compter de 19h30 à la salle de l'École. Vous êtes attendus en grand nombre.

Lettre de la Table des aînées de la MRC de l'Érable

Monsieur le maire,

Les membres de la Table des aînées de la MRC de l'Érable ont été informés que votre municipalité a souligné le centenaire d'une de vos concitoyennes lors d'une fête organisée en son honneur. D'un commun accord, les membres de notre Table de concertation tiennent à féliciter le conseil municipal pour cette initiative qui démontre une attention particulière envers les citoyens aînés.

Comme vous le savez, compte tenu de l'ampleur du phénomène et de la rapidité de son évolution, le vieillissement de la population représentera une préoccupation grandissante des administrations municipales pour les années à venir. Les effets du vieillissement sur la demande de services municipaux se feront particulièrement sentir dans les secteurs suivants: l'habitat, les loisirs, la sécurité publique, l'aménagement des lieux publics, le transport, et les infrastructures municipales. À cet égard, le concept *Ville amie des aînées*, prôné par l'Organisation mondiale de la santé, dispose d'une « feuille de route » pouvant servir d'outil de référence et de planification pour les communautés désirant intervenir sur les conditions de vie des aînés.

Nous souhaitons que votre initiative soit l'amorce d'un mouvement de réflexion des élus municipaux en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des aînés dans la MRC de l'Érable. Notre Table de concertation, qui regroupe l'ensemble des acteurs du milieu intervenant auprès des aînés, demeure disponible pour vous fournir toute information pouvant contribuer à faire avancer les projets qui vont améliorer les conditions de vie des aînés.

Veillez accepter, monsieur Poisson ainsi que les membres du conseil municipal, l'expression de notre sincère reconnaissance pour votre initiative.

*Madame Marie-Luce Bouffard, présidente
Table des aînées de la MRC de l'Érable*

En guise de rappel, vous êtes invités à soumettre vos textes d'ici le 15 mars 2009 pour la parution du mois d'avril. (Sébastien Gingras, éditeur)